

Deux années de neutralité en Nouvelle France et à Terre-Neuve (novembre 1686-novembre 1688)

En 1686 :

La Nouvelle France avait conscience qu'elle n'avait pas à souffrir des rivalités européennes et qu'il lui fallait un statut, non pas soumis aux soubresauts politiques, mais pacifique plus favorable au commerce, à l'économie ; le Roi de France Louis XIV et le Roi d'Angleterre Jacques II, semble-t-il, y adhéraient également ; en l'année 1686, les milieux diplomatiques se rapprochèrent pour tenter de régler cette question coloniale ; côté français, il y avait François d'Usson, marquis de Bonrepas (1654-1719), puis Jean-Paul (ou Paul) de Barrillon, marquis de Branges (1628-1691), délégués successifs de Jean-Baptiste Antoine Colbert, marquis de Seignelay (1651-1690) secrétaire d'État de la Marine, le fils du grand ministre Jean-Baptiste Colbert ; côté anglais, il y avait Laurence Hyde, 1er comte de Rochester (1642-1711), délégué de Robert Spencer, 2e comte de Sunderland (1641-1702) ; les parlementaires anglais et les compagnies de commerce étaient contre le rapprochement ; l'ambassadeur d'Espagne à Londres était prêt à contrecarrer les projets français.

En avril 1686, un projet de traité en 19 articles est entre les mains des deux parties : il stipulait formellement l'interdiction du commerce pour les Anglais dans les eaux françaises et pour les Français dans les eaux anglaises (article 7), exception faite des cas de tempête ou d'attaque de pirates, et sauf nécessité de radouber ou d'approvisionnement en vivres (article 8), etc ... ; le traité de paix continuerait d'être en vigueur en Amérique, même en cas de rupture en Europe entre la France et l'Angleterre (article 17).

Pendant ce temps, l'état de tension se perpétuait aux colonies, les incidents se multipliaient sans cesse. Les marchands de Londres s'inquiétaient de l'entreprise de Cavalier de la Salle qui venait en janvier 1685 de découvrir l'embouchure du Mississippi ; réponse française : cela ne pouvait avoir aucun rapport avec eux, si quelqu'un devait en prendre ombrage, ce ne devait être que les espagnols à cause du Mexique ... Les forbans anglais continuaient de courir sus aux bateaux de pêches français ; à Saint Christophe un capitaine anglais continuait à rançonner les navires français.

Vers la fin 1686, deux actes d'hostilité plus graves se produisirent de façon réciproque: à Sainte Lucie, un vaisseau de guerre anglais s'était présenté de la part du gouverneur de la Barbade et avait signifié aux français d'avoir à se retirer ; ce fait se produisit au moment même où les négociations allaient aboutir ... Par contre, début novembre 1686, on apprend que cent hommes envoyés par M de Denonville, gouverneur de la Nouvelle France venaient de s'emparer de trois forts anglais de la baie d'Hudson ; les anglais ne reçoivent l'information que tardivement ... Les français pressent alors de signer à Londres le traité de neutralité qui sera daté du 16 novembre 1686 ...

T R A I T
DE NEUTRALITE,
CONCLU A LONDRES
le 16. Novembre 1686.
E N T R E
LES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE
touchant les Pais des deux Rois en Amérique.



Source Gallica

Deux ans plus tard en 1688 :

Le 30 juin 1688, un groupe de sept nobles anglais protestants invita le prince d'Orange, gendre du roi catholique Jacques II, à venir débarquer en Angleterre avec une armée. En septembre 88, le futur Guillaume III prend effectivement la décision de débarquer dans les îles Britanniques. Considérant que sa propre armée serait suffisante et craignant les réactions anglaises, Jacques II refusa les propositions d'aide du roi de France Louis XIV. Lorsque Guillaume III débarqua le 5 novembre 1688 à Brixham, de nombreux officiers protestants firent défection et rejoignirent l'envahisseur, de même que la propre fille de Jacques II, Anne. Le roi, soucieux de ne pas faire de victimes, refusa d'attaquer l'armée d'invasion malgré la supériorité numérique de son armée. Le 11 décembre 1688, il tenta de rejoindre la France. Il fut arrêté dans le Kent quelques jours plus tard et placé en détention. N'ayant aucun désir de faire de lui un martyr, Guillaume III le laissa s'échapper le 23 décembre. Jacques II fut accueilli en France par son cousin et allié, Louis XIV, qui l'autorisa à résider avec sa cour de "Jacobites" au château de Saint-Germain-en-Laye et lui alloua une pension.

Guillaume III convoqua alors un Parlement pour décider de la manière de gérer l'absence de Jacques II. Si le Parlement refusa de déposer le Roi, il déclara qu'en s'étant réfugié en France, Jacques II avait de fait abdicé ; par conséquent le trône était devenu vacant et les parlementaires confièrent la couronne à la fille de Jacques II, Marie, qui gouvernera conjointement avec son mari le Prince d'Orange, sous les noms de Marie II et de Guillaume III.

(source : Wikipédia)

A partir de là, le traité de neutralité en Amérique de 1686, après deux années effectives et malgré son article 17, cessa de s'appliquer ; la France et l'Angleterre s'orientèrent alors irrémédiablement vers une « Nouvelle Guerre de Cent ans » ...

YDF - février 2023

Sources :

Histoire des relations internationales tome III Les temps Modernes par Gaston Zeller chez Hachette 1953

« Louis XIV et Jacques II à la veille de la Révolution de 1688. Les trois missions de Bonrepaus en Angleterre. (1686-1687-1688) » par René Durand paru dans la Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine Année 1908 en deux parties pp. 28 à 44 puis 111 à 126 .